Nations Unies

S/PV.7657



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7657e séance

Jeudi 24 mars 2016, à 10 h 15

New York

Président :	M. Gaspar Martins	(Angola)
Membres :	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

16-08339 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Mladenov.

M. Mladenov (*parle en anglais*) : Le mois qui vient de s'écouler a été marqué par certains des événements les plus meurtriers de la vague actuelle de violence qui déferle sur Israël et la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est. Le 8 mars, un étudiant américain de troisième cycle âgé de 28 ans, Taylor Force, a été tué à Jaffa par un Palestinien au cours d'une série d'agressions au couteau, qui ont fait une douzaine de blessés parmi des Israéliens et des touristes. Moins d'une heure auparavant, deux policiers israéliens avaient été gravement blessés par balles près de la vieille ville de Jérusalem, alors que presque au même moment, un Israélien était poignardé à l'extérieur de Tel-Aviv. Il a heureusement a survécu à l'attaque. Les forces de sécurité israéliennes ont tué les auteurs palestiniens des deux premières attaques, tandis que l'agresseur de la troisième aurait été tué par son propre couteau dans un corps-à-corps avec sa victime.

Six mois après le début de cette dernière vague de violence, qui a coûté la vie à 30 Israéliens et à 198 Palestiniens, la plupart de ces derniers ayant été tués alors qu'ils commettaient des attaques à l'arme blanche, à l'arme à feu ou à la voiture-bélier, il est temps que la communauté internationale aille au-delà des simples condamnations de ces actes de terreur et de violence. Il est temps d'envoyer un message clair aux deux parties. Au peuple palestinien, nous devons dire clairement que poignarder quelqu'un dans la rue n'aboutira pas à la création d'un État palestinien, pas plus que de faire l'éloge de la violence et de la glorifier dans les médias. Les extrémistes, qui sont déterminés à empoisonner l'esprit des jeunes palestiniens, doivent reconnaître le rôle central qu'ils jouent dans la lente érosion du rêve de création d'un État palestinien. De la même façon, nous devons faire comprendre très clairement à Israël que la construction de toujours plus de murs, la multiplication des détentions administratives et des démolitions de maisons à titre punitif, ainsi que les restrictions croissantes à la liberté de circulation sont autant d'actes qui engendrent la colère parmi ceux qui se sentent collectivement humiliés, punis et victimes de discrimination.

Les réactions brutales font le jeu des extrémistes, noient les voix des modérés et creusent encore davantage le fossé qui séparent les deux parties. Six mois après l'éclatement de la violence, il est extrêmement clair que les mesures de sécurité ne peuvent à elles seules endiguer les forces qui perpétuent la violence. Les Israéliens et les Palestiniens doivent enfin faire face aux dures réalités qui continuent d'alimenter la violence et de tenir en otage la solution des deux États. Cela veut dire, d'abord et avant tout, que les deux parties doivent prendre des mesures décisives pour démontrer leur volonté de mettre en place les conditions nécessaires à un retour à la table des négociations en vue de créer un État palestinien viable et d'assurer la sécurité à long terme d'Israël.

Pour sa part, la communauté internationale doit avoir une idée claire du conflit et de la façon dont elle peut aider à le résoudre. Notre priorité immédiate doit être de mettre fin à la violence qui déchire les Israéliens et les Palestiniens, alors qu'ils sont eux-mêmes confrontés à la montée en puissance de groupes radicaux en leur sein. Il suffit de regarder le reste de la région pour voir les dangers de l'extrémisme religieux, du sectarisme et du terrorisme. Mais nous devons également comprendre que les difficultés d'ordre sécuritaire actuelles ne sauraient être résolues si nous perdons de vue les problèmes fondamentaux qui nous ont conduits ici, c'est-à-dire l'incapacité persistante à parvenir à une solution juste et durable qui réponde aux aspirations nationales des Palestiniens et des Israéliens et leur permette de vivre dans deux États, côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous devons une fois encore jouer un rôle important en disant que la perspective de la solution des deux États n'est pas morte et qu'elle demeure la meilleure voie vers la paix.

Toutefois, le moment est venu de tirer la sonnette d'alarme et de dire que la solution des deux États est en train de nous échapper et de disparaître, car les réalités sur le terrain, qui résultent de la poursuite des activités de

colonisation et de la confiscation de terres palestiniennes, ainsi que de l'absence continue de véritable unité au sein des Palestiniens, rendent la perspective d'un État palestinien viable et indépendant de moins en moins possible et de moins en moins vraisemblable. Il est temps pour nous de souligner clairement les dangers qui mettent en péril la solution des deux États, mais aussi d'indiquer le moyen de reprendre de véritables négociations. C'est la raison pour laquelle le Secrétaire général, l'Union européenne, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique, qui sont tous membres du Quatuor pour le Moyen-Orient, ont intensifié leurs efforts pour sortir de l'impasse politique. Les envoyés du Quatuor ont commencé leurs travaux sur un rapport qui fera le point de la situation sur le terrain, indiquera les dangers qui menacent la solution des deux États et formulera des recommandations sur la façon d'aller de l'avant. Nous restons vivement préoccupés par les tendances actuelles, notamment la poursuite des actes de violence contre des civils, l'incitation à la violence, la poursuite des activités d'implantation de colonies de peuplement et le taux élevé de démolitions de bâtiments palestiniens, qui mettent gravement en péril la viabilité de la solution des deux États.

Et pourtant, alors que la communauté internationale examine les moyens d'établir un dialogue constructif, certains événements poussent à s'interroger sur la volonté des parties de s'attaquer sérieusement aux principaux obstacles qui entravent les progrès vers la paix. La politique israélienne de colonisation se poursuit, bien qu'elle ait été largement condamnée par la communauté internationale. Dans le cadre d'un phénomène nouveau particulièrement troublant, le 10 mars, Israël a classé 235 hectares au sud de la ville de Jéricho, en Cisjordanie, en tant que terres domaniales. Cette zone comprend les 150 hectares dont l'annexion a été largement condamnée en janvier. Cela montre qu'Israël poursuit sa politique de consolidation systématique de son emprise sur la Cisjordanie occupée, en violation directe du droit international. Depuis le début des années 80, les autorités israéliennes en Cisjordanie ont adopté, sur la base d'une interprétation controversée du Code foncier ottoman, une politique qui consiste à déclarer comme terres domaniales des terres qui ne sont pas enregistrées à titre privé. Cette situation a entraîné la saisie par l'État de certaines zones dont les Palestiniens revendiquent la propriété et s'est avérée être un précurseur de la construction de colonies de peuplement. Toute déclaration de ce type, et en particulier à grande échelle, soulève des inquiétudes justifiées quant à une nouvelle expansion des colonies de peuplement. Les colonies sont illégales au regard du droit international, et j'exhorte Israël à mettre fin à ces activités et à revenir sur ces décisions.

La démolition et la confiscation de structures palestiniennes dans toute la Cisjordanie ont elles aussi fortement augmenté en 2016, puisque 468 maisons et autres structures ont été détruites depuis le début de l'année. Le 23 mars, les autorités israéliennes ont démoli 53 structures, dont 22 maisons, à Khirbet Tana – il s'agit de la troisième démolition cette année dans cette communauté qu'Israël a déclarée zone de tir. Le nombre total de structures démolies ou confisquées au cours des 12 premières semaines de 2016 représente déjà 85 % du nombre total de démolitions et de confiscations pour toute l'année 2015. Les Palestiniens se voyant systématiquement refuser les permis grâce auxquels ils pourraient construire légalement, les résidents des zones touchées n'ont guère d'autre option que de construire sans permis, et vivent donc en permanence dans la peur de voir leurs maisons et leurs moyens de subsistance détruits. Je demande instamment à Israël de respecter le droit international humanitaire et de mettre un terme à ces processus de planification injustes et iniques en Cisjordanie.

Je voudrais aborder brièvement l'évolution de la situation politique sur le front palestinien. Parvenir à une véritable unité palestinienne, fondée sur la non-violence, la démocratie et les principes de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), serait une composante cruciale pour la mise en place d'un État palestinien. La formation d'un Gouvernement d'unité nationale qui respecte le programme de l'OLP et la tenue d'élections qui ne se sont que trop fait attendre sont des éléments importants de ce processus. Malheureusement, nous sommes très loin de cet objectif, puisque les récentes discussions entre les factions palestiniennes au Qatar n'ont pas abouti à un accord. J'encourage vivement les factions à ne pas gâcher cette occasion importante de parvenir à un consensus à même de promouvoir les ambitions nationales palestiniennes à long terme, ainsi que les objectifs à court terme en matière de budget et de développement au profit du peuple palestinien.

Je profite de cette occasion pour saluer la suspension, le 12 mars, de la grève des enseignants palestiniens, qui durait depuis un mois, après que le Président Abbas s'est engagé à pleinement appliquer un accord syndical datant de 2013 qui prévoit une hausse des salaires de 10 %. Je signale également que,

le 10 mars, une membre du Conseil législatif palestinien représentant le Fatah a mis fin à 18 jours de sit-in devant le bâtiment du Parlement lorsque le Procureur général a retiré le mandat d'arrêt qui avait été émis contre elle après qu'elle eut formulé des allégations de corruption. Ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête appropriée.

En ce qui concerne Gaza, les conditions de sécurité restent très instables, plusieurs facteurs continuant de favoriser un environnement hautement explosif. En dépit d'une trêve relative le mois dernier, cinq roquettes ont été tirées sur Israël depuis Gaza au cours des récentes semaines. En réaction, le 12 mars, Israël a procédé à quatre frappes aériennes au cours desquelles, tragiquement, deux enfants palestiniens, Israa et Yassin Abu Khusa, ont été tués. Ces incidents soulignent la fragilité du cessez-le-feu actuel. J'appelle toutes les factions palestiniennes à Gaza à respecter le cessez-le-feu en vigueur, qui est vital au relèvement de la bande de Gaza.

Le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza continue de permettre l'achat de matériaux pour reconstruire et remettre en état les maisons qui ont été endommagées ou détruites en 2014. Malheureusement, la reconstruction des maisons qui ont été entièrement détruites reste effroyablement lente, en grande partie du fait de la lenteur du versement des fonds promis par les donateurs. J'encourage vivement tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à effectuer sans délai leurs versements. Ne pas régler l'intégralité des problèmes chroniques qui touchent Gaza risque d'entraîner une nouvelle escalade à l'avenir.

J'en viens brièvement au Liban. Le 16 mars, le Conseil de sécurité a entendu un exposé de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, Mme Sigrid Kaag. Le Secrétaire général a accueilli favorablement la déclaration à la presse publiée à la suite de cette réunion par le Conseil et dans laquelle il a réaffirmé son appui unanime à la stabilité et aux institutions publiques du Liban. Le Secrétaire général est actuellement en déplacement au Liban pour deux jours, accompagné du Président de la Banque mondiale. Cette visite prouve en soi que l'ONU et la communauté internationale sont fermement déterminées à aider le Liban à faire face aux multiples défis auxquels il se heurte en conséquence de la crise syrienne.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il ne saurait y avoir de paix sans espoir. Mais, pour alimenter l'espoir, il faut un leadership courageux, avec la volonté de proposer un horizon politique clair. Il faut aller au-delà des mesures unilatérales et en finir avec la politique consistant à gérer indéfiniment un statu quo mouvant, et il faut s'engager à améliorer la dynamique sur le terrain, dans l'objectif sincère de parvenir à une solution à deux États négociée, qui reste l'objectif déclaré des deux camps. Les obstacles sont certes nombreux, mais aucun d'entre eux n'est insurmontable.

L'on dit souvent que l'absence de confiance entre les parties empêche d'avancer vers la paix. Restaurer cette confiance et jeter les fondements d'un règlement pacifique doit naturellement rester notre priorité collective, mais tout changement suppose indubitablement que les parties fassent preuve de la volonté politique nécessaire. À défaut, Palestiniens et Israéliens resteront confrontés à un avenir incertain et périlleux, tandis que les plaques tectoniques de la politique au Moyen-Orient continuent de bouger de manière violente et imprévisible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 25.